

Livret de contrôle et maintenance



pelletstar 10 – 60

SB Thermique France SA
2 ZA Beptenoud Nord
F-38460 VILLEMORIEU
☎ +33 (0)4 74 90 43 08
☎ +33 (0)4 74 90 49 96
✉ info@sbthermique.fr
www.sbthermique.fr

SB Thermique Suisse SA
Route de la Rougève 74
CH-1623 SEMSALES
☎ +41 (0)26 918 72 47
☎ +41 (0)26 918 72 48
✉ sbthermique@bluewin.ch
www.sbthermique.com

SB Thermique Belux
Avenue des dessus de Lives,2
B-5101 Namur
☎ +32 (0)81 20 13 43
☎ +32 (0)81 20 14 52
✉ info-belgique@sbthermique.com
www.sbthermique.com


SOMMAIRE

	Page
1	Consignes de sécurité 3
1.1	Consignes de sécurité 4
1.2	Montage..... 4
1.3	Fonctionnement et maintenance 5
1.3.1	Consignes générales de sécurité 5
1.3.2	Fonctionnement..... 5
1.3.3	Maintenance 5
2	Arrêt de la Chaudière 6
3	Nettoyage du cendrier 7
4	Nettoyage du foyer 8
5	Nettoyage des échangeurs..... 10
6	Nettoyage du ventilateur 12
7	Rallumer la chaudière 13
8	Livret de controle selon la reglementation TRVB H 118 Partie 2/4 14
9	Notes 35

1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Avant la mise en service, veuillez lire attentivement ce livret en prêtant une forte attention sur les consignes de sécurité. Ne mettez jamais l'installation en fonctionnement si tous les points ne sont pas parfaitement clairs.
- Veuillez-vous assurer que vous avez bien compris toutes les explications de ce livret et que le fonctionnement de votre nouvelle chaudière est clair dans votre esprit. Pour toutes explications complémentaires, votre installateur chauffagiste et SB Thermique se tiennent à votre entière disposition.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur n'est pas autorisé à effectuer des modifications sur la conception ou sur l'état de la chaudière sans accord préalable du constructeur ou de son représentant national.
- Veuillez vérifier que la chaufferie soit suffisamment ventilée (se référer à la réglementation en vigueur).
- L'étanchéité de l'ensemble des raccords (hydrauliques, conduit de fumées, etc.) doit être vérifiée avant la mise en route.
- La présence d'un extincteur adapté et placé devant la chaufferie est fortement conseillée (se référer à la réglementation en vigueur).
- Lors de l'ouverture de la porte du foyer, faites attention aux projections d'étincelles et aux gaz de combustion. Lorsque la chaudière fonctionne, ne laissez jamais la porte du foyer ouverte et sans surveillance. Cette porte doit toujours être fermée.
- N'allumez jamais la chaudière avec un liquide inflammable (essence, alcool à brûler, etc.).
- Veuillez respecter les fréquences et les consignes générales d'entretien et de nettoyage. Votre chauffagiste et notre service technique se tiennent à votre disposition pour établir éventuellement un contrat d'entretien.
- En cas d'intervention sur l'installation ou d'ouverture du boîtier de régulation, il est impératif de couper l'alimentation électrique principale.
- Aucun combustible ou produit inflammable ne doit être stocké dans la chaufferie. Plus généralement, tous les éléments qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement ou à l'entretien de l'installation doivent être éloignés de la chaufferie.
- Si le silo doit être rempli par mode pneumatique (camion souffleur), la chaudière doit impérativement se trouver à l'arrêt.
- L'accès au silo doit être condamné à toute personne non autorisée. En cas d'intervention au niveau du silo, la chaudière doit être préalablement arrêtée.
- Couper l'alimentation électrique avant toute intervention dans le silo
- Pour l'éclairage du silo, il est impératif d'utiliser uniquement des lampes à courant faible (cette lampe doit être certifiée conforme à cette application par son fournisseur).
- L'installation ne doit fonctionner qu'avec le type de combustible préconisé dans ce livret.
- Avant tout transport des cendres, il est impératif de les laisser reposer 96H.
- Pour toutes questions, nos services sont à votre disposition 7j/7 à la hotline 0890 710 318 ou aux heures de bureau au numéro de téléphone de votre distributeur national figurant sur la première page de ce livret.
- La première mise en service DOIT IMPÉRATIVEMENT être effectuée par un professionnel habilité et agréé par HERZ (sous peine d'une annulation de la garantie).
- Ventilez le silo pendant 30 mn avant d'y pénétrer.
- La chaudière répond aux prescriptions de l'organisme Suisse AEAI et aux prescriptions des pays concernant la protection incendie. La responsabilité du respect de ces prescriptions locales est à la charge du client.

1.1 Consignes de sécurité

	Ce symbole signifie que le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à des dommages matériels et/ou corporels.
	Attention: parois ou surfaces chaudes
	Attention: risque de blessures aux mains
	Entrée interdite à toute personne non habilitée

Attention : toutes les informations qui concernent le transport, le montage, l'utilisation, les consignes de sécurité ou les données techniques (sur le livret de montage –installation, documentation produit ou sur l'installation elle-même) sont très importantes et permettent de limiter les éventuels défauts de fonctionnement et/ ou incidents matériels et/ou corporels.

Recommandations générales

Ce livret d'utilisation contient toutes les informations générales nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'installation. Malheureusement, il ne peut pas comporter tous les détails et peut donc paraître incomplet face à certains cas de figures susceptibles de se présenter. Si une information vous manque ou si vous avez rencontré un problème qui ne trouve pas sa réponse dans ce livret, vous pouvez contacter votre service après ventes qui se tient à votre entière disposition pour vous renseigner.

Les personnes (essentiellement les enfants) qui, en raison d'une incapacité physique, sensorielle ou intellectuelle ou par inexpérience ou ignorance, ne sont pas autorisées à utiliser ou intervenir sur l'installation sans être sous la surveillance d'une personne responsable.

Informations générales de sécurité



En raison des connaissances fonctionnelles nécessaires en électricité et en mécanique pour toute intervention sur votre installation, il est important de veiller à ce que celle-ci ne soit jamais utilisée ou entretenue par une personne novice ou non formée au système. Le non-respect de cette condition peut conduire à de graves dommages matériels ou corporels.

Pour cette raison, il est également très important de veiller à ce que les opérations de planification, de montage, d'installation, de transport, de fonctionnement et de maintenance soient effectuées par une personne responsable formée et qualifiée.



Dans la mesure où les chaudières Herz comprennent de nombreux éléments techniques et mécaniques de haute technologie, l'installation ou même le transport doit être effectué par un personnel qualifié. Toutes ces opérations doivent se faire dans le respect du contenu de ce livret et de toute autre documentation.

L'utilisation sûre et irréprochable de cette installation suppose un transport approprié, un stockage approprié ainsi qu'une installation et une maintenance régulière et soignée. Les instructions et indications sur l'installation doivent être respectées.

1.2 Montage

Recommandations générales

Une utilisation et un entretien en toute sécurité de l'installation ne peuvent être garantis que si la personne intervenant sur la chaudière est une personne qualifiée respectant toutes les consignes de sécurité et les normes relevantes.

Les documents du fabricant pour les appareils utilisés et les composants de chauffage sont disponibles sur demande auprès de la société Herz ou de son représentant national.

1.3 Fonctionnement et maintenance

1.3.1 Consignes générales de sécurité



Afin de sécuriser les opérations de fonctionnement et de maintenance sur l'installation, il est impératif de veiller à ce que seule une personne formée et qualifiée soit autorisée à intervenir sur l'installation. Il est également impératif que toute personne intervenant sur l'installation ait pris connaissance au préalable des consignes de sécurité et avertissements décrits dans ce livret de montage et d'installation.



Il est impératif d'attendre que l'installation soit en mode „ARRET“ avant d'ouvrir une porte ou un cendrier. En effet, il y a un risque d'explosion lors d'une intervention pendant le fonctionnement de la chaudière.



Dans des conditions d'exploitation inappropriées, certaines parties de la chaudière peuvent atteindre une température supérieure à 80°C.



Lors de l'ouverture du couvercle du cendrier, l'alimentation en combustible est stoppée et la chaudière passe en mode „FIN DE COMBUSTION“. Elle passe ensuite en mode „ARRET“.

1.3.2 Fonctionnement

Consignes générales de sécurité



Les couvercles et autres carters destinés à protéger les parties chaudes ou en mouvement ne doivent jamais être démontés pendant le fonctionnement. Il en est de même pour les éléments permettant une alimentation correcte en air de combustion ou indispensables au bon fonctionnement de la chaudière.



Lors d'éventuels défauts de fonctionnement ou lors d'un dysfonctionnement de l'installation entraînant un dégagement de fumées ou de flammes, l'installation doit immédiatement être mise en mode „ARRET D'URGENCE“. Il est alors impératif de contacter le service après-vente compétent.

- En cas d'actionnement de l'interrupteur principal situé sur l'armoire de régulation de la chaudière (ou en cas de panne d'électricité), l'installation passe immédiatement en mode hors service. Le combustible résiduel continue alors de se consumer sans émanation de gaz dangereux en chaufferie. Cela ne peut se produire que si le tirage naturel de la cheminée est suffisamment élevé. Pour cette raison, la cheminée doit impérativement être dimensionnée et installée dans le respect de la norme EN 13384. Lors de la remise en route de la chaudière, veuillez-vous assurer du fonctionnement conforme et sans risque de l'installation.
- Lorsque la proportion résiduelle d'oxygène dans les fumées passe en dessous de 5%, l'alimentation en combustible est automatiquement stoppée jusqu'à ce que cette même proportion repasse au-dessus de 5% (affichage sur l'écran : O2 MIN [%] 5.0).
- Le bruit causé par l'installation en fonctionnement n'a aucune répercussion sur la santé des personnes.

1.3.3 Maintenance

Mesures générales de sécurité



Avant toute intervention sur la chaudière, et surtout avant l'ouverture d'un boîtier électrique ou le démontage d'un carter de protection sous lequel se trouve un composant électrique, il est impératif d'arrêter le fonctionnement de la chaudière. Attention également aux circuits et alimentations électriques auxiliaires ou indépendantes qui peuvent se trouver à côté de la chaudière. Les règles de sécurité usuelles selon la norme autrichienne ÖNORM sont:

- Coupure générale de toutes les polarités en même temps!
- S'assurer que l'électricité ne puisse être réactivée accidentellement!
- Vérifier que l'installation n'est plus sous tension!
- Mettre l'installation à la terre et court-circuiter l'installation!
- Protéger les composants électriques sous tension et limiter les risques de danger!

	Les consignes rappelées auparavant ne peuvent être abandonnées qu'une fois l'installation entièrement remontée et assemblée et la maintenance achevée.
	Lors de tous travaux de maintenance ou de révision sur la chambre de combustion, le foyer, les échangeurs ou lors du vidage des cendriers, il est impératif de porter un masque à poussières et des gants de protection!
	Pour tous travaux de révision ou de maintenance en chaufferie, il est impératif d'utiliser seulement des lampes ou éclairages basse tension. Les alimentations électriques en chaufferie doivent être conformes à la réglementation en vigueur!

Pour éviter les erreurs éventuelles de maintenance ou des opérations d'entretien non conformes, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel agréé et autorisé par HERZ.

Seules les pièces détachées et composants de rechange en provenance de chez HERZ ou de son représentant national sont autorisées. Le bruit causé par l'installation ne représente en aucun cas un risque de santé pour l'utilisateur. Des informations complémentaires concernant des risques éventuels peuvent être demandées au représentant national de HERZ en cas de besoin et ou en cas de constatation d'un éventuel risque possible.

Toute personne (y compris les enfants) qui en raison d'une incapacité physique, sensorielle ou intellectuelle ou par inexpérience ou ignorance n'est pas autorisée à utiliser ou intervenir sur l'installation sans être sous la surveillance d'une personne responsable.

2 ARRÊT DE LA CHAUDIÈRE

Pour éteindre la chaudière, le code client doit d'abord être saisi. Le code et la manière de procéder sont décrits dans le livret d'utilisation.

Après avoir rentré le code, un cadenas ouvert apparaît dans le bandeau inférieur de l'écran (cf. Image 2.1).

En sélectionnant le champ „Prêt“, l'affichage du statut apparaît comme sur l'Image 2.1.

En validant le message « **Confirmez-vous l'arrêt de la chaudière ?** », la chaudière est arrêtée.



Image 2.1: Arrêt de la chaudière par saisie du code

Tous les modes de fonctionnement (excepté le démarrage à froid), passent alors en phase d'arrêt.

Lorsqu'on arrête la chaudière pendant un démarrage à froid, le démarrage s'interrompt et passe en phase d'arrêt. Ceci évite le transfert d'une quantité de combustible trop importante dans la cellule de combustion.

Lorsque tout le combustible a été brûlé, la chaudière passe en mode de « chauffage éteint ». Vous pouvez dès lors actionner le bouton principal (intégré à l'appareil ; sinon, débrancher l'alimentation).

Si possible, l'appareil doit être éteint au moins **1 heure avant le nettoyage** pour permettre son refroidissement.

3 NETTOYAGE DU CENDRIER



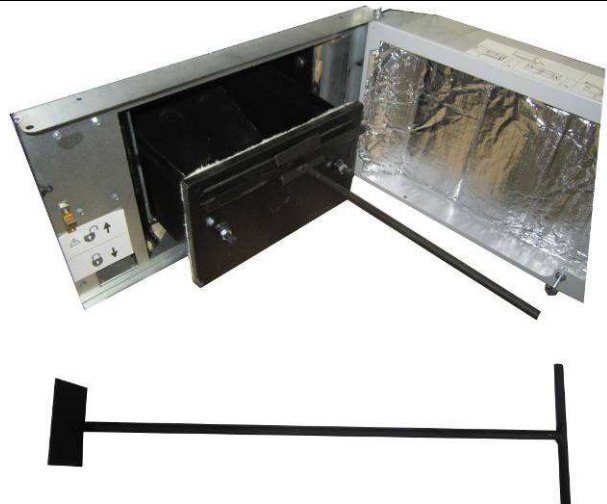
Ouverture de la porte du cendrier



Tirez le levier du cendrier avant vers le haut et sortez le cendrier



Sortez le cendrier avant



Sortez le cendrier arrière à l'aide du crochet



- Vous pouvez maintenant vider le cendrier.
- Veuillez respecter les règles de sécurité concernant les cendres chaudes.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.
- Remarque : la procédure de montage des cendriers est représentée sur la porte cendrier.

Après l'ouverture de la porte cendrier, le message suivant apparaît sur l'affichage statut :

- F: CENDRIER (Défaut 87)

L'information reste active jusqu'à ce que la porte cendrier soit de nouveau refermée.

4 NETTOYAGE DU FOYER



Desserez la vis sur la capot supérieur et retirez-le en appuyant vers l'arrière



Pour enlever le panneau latéral avant gauche : retirez-le en tirant dessus



Habillage latéral enlevé



Ouvrez la porte de la chambre de combustion (foyer)



Démontage de l'isolation de la chambre de combustion



Nettoyez la chambre de combustion

- La cellule de combustion peut être nettoyée à l'aide d'un aspirateur adapté, ou de façon traditionnelle.
- Attention aux éventuels résidus de braise.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

5 NETTOYAGE DES ÉCHANGEURS



Dévissez les vis (haut et bas) de l'habillage latéral arrière gauche



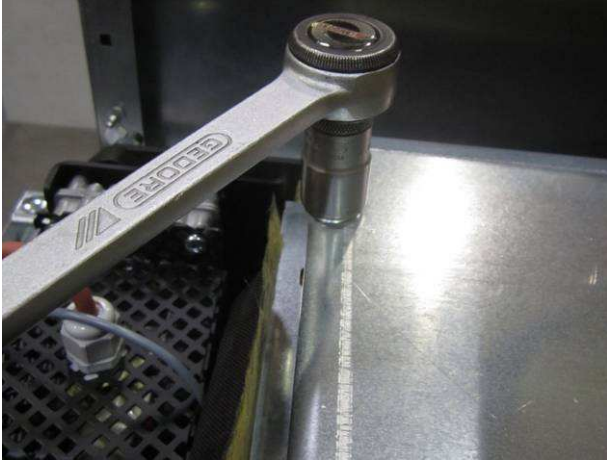
Ôtez le couvercle et l'habillage latéral arrière gauche



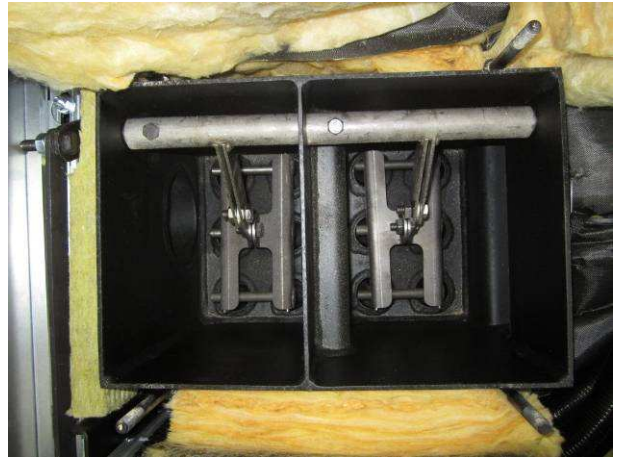
Enlever l'isolation thermique



Enlevez le couvercle permettant l'accès aux échangeurs



Ouvrez la trappe d'accès aux échangeurs en utilisant une clé adaptée (clé ou une clé à cliquet de taille 17)



Aperçu du filtre de l'échangeur de chaleur

- Cet endroit peut être nettoyé à l'aide d'un aspirateur adapté ou de façon traditionnelle.
- Attention aux résidus de braise.
- Seules les personnes qualifiées sont autorisées à démonter l'échangeur de chaleur!
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

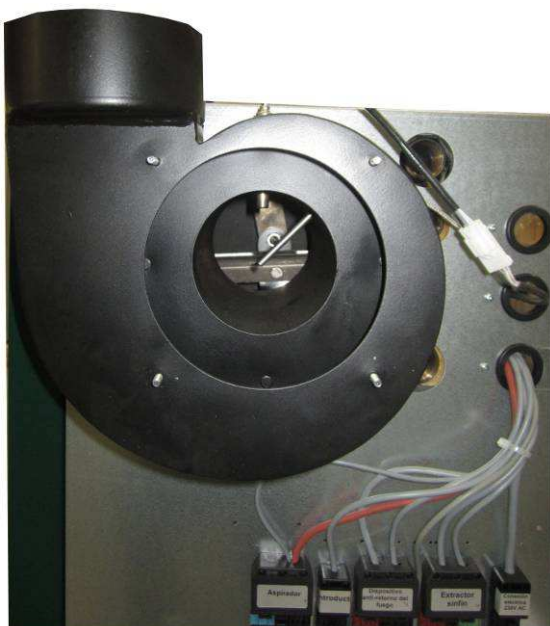
6 NETTOYAGE DU VENTILATEUR



Aperçu de l'arrière du ventilateur



Enlevez les vis de fixation du ventilateur



Enlever le ventilateur



Aperçu de la roue à ailettes

- Le rotor du ventilateur et les carters de vis doivent être nettoyés ou aspirés.
- L'ensemble des éléments doivent être remontés comme ils l'étaient à l'origine.
- L'état initial de la chaudière à pellets doit être rétabli.

7 RALLUMER LA CHAUDIÈRE

Le code client doit de nouveau être rentré pour mettre en route la chaudière. Le code et la manière de procéder sont décrits dans le livret d'utilisation.

Après avoir rentré le code, un cadenas ouvert apparaît dans le bandeau inférieur de l'écran (cf. Image 7.1).

En sélectionnant le champ „Arrêt chaudière“, l'affichage du statut apparaît comme sur l'Image 7.1. En validant le message « **Confirmez-vous l'allumage de la chaudière ?** », la chaudière est alors remise en route.



Image 7.1: Allumage de la chaudière par saisie du code

8 LIVRET DE CONTROLE SELON LA REGLEMENTATION TRVB H 118 PARTIE 2/4

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	------------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Un entretien réalisé par un spécialiste autorisé doit être effectué tous les 3 ans.

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

Opérations de contrôle devant être effectuées sur l'installation par l'utilisateur:

Année: _____ Utilisateur de l'installation: _____

Installateur ou revendeur: _____

Contrôle mensuel	Jour	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Remarque
Clapet sécurité coupe-feu RSE														
Système Sprinkler vis alimentation														
Evacuation des fumées														
Régulation														
Alarme – signaux défaut														
Ventilateur														
Chambre de combustion														
Extincteur														
Cendrier														
Silo et chaufferie														
Dépôts en toiture														
Sécurité coupe-feu														
Carneau fumés (contrôle/Nettoy.)														
Signature / Initiales														

Entretien réalisé par l'utilisateur: Effectué-le : Signature:	Remarques:
---	--------------------------------

France

SB Thermique France SA
2 ZA Beptenoud Nord
F-38460 Villemoirieu
☎ +33 4 74 90 43 08
☎ +33 4 74 90 49 96
✉ info@sbthermique.fr
www.sbthermique.fr

Suisse

SB Thermique Suisse SA
Route de la Rougève 74
CH-1623 Semsales
☎ +41 26 918 72 47
☎ +41 26 918 72 48
✉ sbthermique@bluewin.ch
www.sbthermique.ch

Belgique

SB Thermique Belux SA
Avenue des Dessus de Lives, 2
B-5101 NAMUR
☎ +32 81 20 13 43
☎ +32 81 20 14 52
✉ info-belgique@sbthermique.com
www.sbthermique.com

